

cpnef : sv

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT

Bilan d'activité 2025

Programme 2026

La CPNEF-SV pilote l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications, en partenariat avec l'Afdas

La CPNEF-SV est soutenue par le ministère de la Culture et le CNM

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



afDas
DEMAIN SERA FORMATION

Edito des présidents

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte géopolitique mondial aux répercussions dramatiques. Concernant le spectacle vivant, sa situation socio-économique dégradée et ses profondes transformations multifactorielles se confirment, conjuguant dynamiques et augmentation des fragilités. Parallèlement, l'écosystème de la formation connaît également des mutations structurelles (nouveaux besoins en compétences, demandes de formats numériques, micro-Learning, etc.) tout en étant confronté à des baisses de financements inédites.

Face à ces difficultés majeures, comment la CPNEF-SV, agit-elle ?

D'abord, en continuant de vous **fournir des repères sur la situation de l'emploi** servant de boussole pour l'action. Nous produisons tous les ans un corpus fiable de données statistiques (tableaux de bords, chiffres clefs, notes...), qui alimentent les diagnostics et mesurent les changements.

Ensuite, en **pilotant ou co-pilotant avec nos partenaires des études prospectives** afin de guider les décideurs publics, institutions et opérateurs, et plus largement tous les professionnels du secteurs. Les plus récentes portent sur les besoins en recrutements et en compétences liées aux impacts des IA génératives et de la transition écologique.

Encore, notre secteur étant vecteur d'emploi et offrant des carrières dans des domaines diversifiés, en **produisant des ressources contribuant à l'orientation des jeunes et des adultes**, et en **promouvant nos métiers et les formations** préparant aux différentes filières.

Concernant l'insertion professionnelle, **nous soutenons l'offre de formation en apprentissage**, qui constitue une voie d'excellence, en proposant à France compétences des niveaux de prise en charge cohérents avec les coûts pédagogiques réels des CFA. Pour autant, nos délibérations ont fait l'objet de baisses que nous avons à plusieurs reprises vivement dénoncées. Un rapport du CNPS (Conseil national des professions du spectacle), auquel nous avons contribué, étaye ces constats.

Également, nous **portons des certifications et stages dans des domaines clefs** : en sécurité, rigging, travail en hauteur, électricité et machinerie scénique. Nous remercions les organismes de formation partenaires que nous avons habilités qui déploient nos offres sur tout le territoire (par ordre alphabétique) : 3IS, APAVE, ARTDAM, ARKALYA, ARTEK, CFPTS, CNAC, CNM, Global prévention, GRIM EDIF, I-STAGE, ISTS, LFI, PROLIVE, RIG Up formation, Roux cooking training, SBO formation, STAFF, TANDEM, UMIH

En plus de nos propres travaux, **nous apportons notre expertise et notre vision transversale** à de nombreux partenaires avec lesquels nous collaborons sur des actions variées, tout particulièrement le ministère de la Culture -DGCA-, l'Afdas, France travail et le CNM.

Pour terminer, nous saluons les prestataires intervenus ponctuellement à nos côtés en renfort l'an passé : Moë-Kan et Co&Sens (pour renforcer la qualité de nos formations), Pogo Développement et le Collectif Risetite (pour les Fresques des métiers).

Au regard de nos moyens mesurés, les actions collectives et structurantes que nous menons dans le cadre du dialogue social, complètent les dispositifs plus massifs des pouvoirs publics et des institutions. Les retours des utilisateurs de nos travaux sont largement positifs. Aussi, toujours au service de l'intérêt général et de l'ensemble de nos filières d'emploi, nous continuerons à contribuer à l'avenir du spectacle vivant.



Claire Serre-Combe, Présidente
collège salariés, SYNPTAC CGT



Stanislas Surun, Vice-président
collège employeurs, SYNPASE

Les membres de la CPNEF-SV -ordre alphabétique -

- **Collège employeurs** : Ekoscènes, FSICPA, La Scène indépendante, Les Forces musicales, Scène ensemble, SMA, SYNDEAC, SYNPASE
- **Collège salariés** : F3C CFDT, FASAP FO, FCCS CFE CGC, Fédération communication CFTC, FNSAC CGT

Sommaire

Missions		p.4
Synthèse des réalisations 2025-2026		p.5
Récapitulatif de nos études, ressources et formations		p7
Actions en cours		
Axe 1	Observation prospective des emplois et des parcours professionnels	p.9
Fiche 1	La situation de l'emploi	
Fiche 2	Les activités et les employeurs	
Fiche 3	Besoins d'emplois et compétences, projets de recrutements	
Axe 2	Attractivité du secteur et accompagnement des transformations	p.13
Fiche 4	Connaissance et promotion des métiers	
Fiche 5	Accords EDEC Engagement de développement de l'emploi et des compétences	
Fiche 6	Transformation écologique, verdissement des métiers	
Fiche 7	Transformation numérique et IA, impact sur l'emploi	
Axe 3	Développement des compétences, besoins et priorités de formation	p.18
Fiche 8	Orientation : repérage de l'offre de formation	
Fiche 9	Besoins en formations professionnelles	
Fiche 10	Formations en apprentissage	
Axe 4	Professionalisation, l'offre de formations de la CPNEF-SV	p.22
Fiche 11	Pilotage des formations et des certifications de la CPNEF-SV	
Fiche 12	Formation en rigging	
Fiche 13	Formation au travail en hauteur	
Fiche 14	Formation en électricité	
Fiche 15	Formation en machinerie de spectacle techniques de scènes	
Fiche 16	Formation en transition écologique	
Fiche 17	Répertoires des formations et compétences pour les déclarations d'activités d'entrepreneurs de spectacles vivants valant licences	
Fiche 18	Formation dans le domaine de la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacle	
Partenariats et participations, communication, fonctionnement		P.33
Partenariats institutionnels et participations		p.34
Diffusion des ressources		p.37
Fonctionnement : membres, bureau, organisation, équipe, délégation, financement		p.38
Liste des sigles		p.42

Missions de la CPNEF-SV

Objectifs et cadre d'intervention

La CPNEF-SV (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du spectacle vivant) a pour mission de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant.

A ce titre, la CPNEF-SV a pour objectifs de :

- Développer une démarche prospective et stratégique en termes d'emploi et de parcours professionnels ;
- Accompagner les transformations en matière d'emplois, de métiers et de compétences ;
- Définir les besoins et les priorités en matière de formations professionnelles,
- Renforcer l'offre de formations et de certifications.

Indépendante de toute tutelle, elle est constituée sous forme associative.

Notre spécificité : offrir un cadre de concertation articulant observations et recommandations transversal aux trois branches du spectacle vivant pour guider les actions déployées par les décideurs et les opérateurs qui sont nos partenaires (organisations patronales/syndicales, Ministères, Régions, France travail, France compétences, organismes de formation, Afdas, CNM, etc...).

Concrètement

En pratique la CPNEF-SV c'est :

- 1- **une instance politique nationale**, cadre de réflexion et de concertation pour les organisations d'employeurs et de salariés représentatives, et ses partenaires (pouvoirs publics, organismes sociaux, organismes de formation...);
- 2- **une structure opérationnelle** en capacité de piloter ou réaliser des actions ou des travaux pour le secteur professionnel en faveur de l'emploi et de la formation ;
- 3- **un organisme certificateur** qui pilote une offre de formations (certificats de qualification, stages...) dont la mise en œuvre est confiée à un réseau d'organismes de formation habilités ;
- 4- **le pilote de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications**, en partenariat avec l'Afdas (chargé de sa gestion administrative et financière), dans le cadre duquel sont conduit les études et des actions d'ingénierie.



Les 3 branches du spectacle vivant relevant du périmètre de la CPNEF-SV :

- **Entreprises artistiques et culturelles (convention collective 1285)**
- **Entreprises du secteur privé du spectacle vivant (convention collective 3090)**
- **Entreprises au service de la création et de l'événement (convention collective 3252)**

Synthèse des réalisations 2025 - 2026

	Actions réalisées en 2025	Actions prévisionnelles 2026
Axe 1 Observation prospective des emplois et des parcours professionnels		
Suivre la situation de l'emploi et son évolution	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tableau de bord statistique de l'emploi édition n°13 - Données AUDIENS 2024 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tableau de bord statistique de l'emploi édition n°14 - Données AUDIENS 2025
Dynamique sectorielle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel emploi-formation (1ère édition) ➤ Chiffres clés sur les employeurs - Données AUDIENS 2024 ➤ Portrait sectoriel - Caractéristiques socio-économiques (2^{ème} édition) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel emploi-formation (2ème édition) ➤ Actualisation des publications statistiques, nouveaux zooms thématiques
Axe 2 Attractivité du secteur et accompagnement des transformations		
<i>*EDEC accord d'engagement de développement de l'emploi et des compétences</i>		
Valoriser et promouvoir les métiers	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fresque des métiers n°2 : Un spectacle de la Comédie-Française ➤ Liste des métiers (mise à jour) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fresque des métiers n°3 : Un spectacle de la Compagnie le K ➤ Nouveaux supports d'orientation
Accompagner la transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation à la préparation de l'étude « Les impacts du changement climatique sur les emplois et compétences dans les activités de plein air » <p>Co-pilotage dans le cadre de l'accord EDEC*</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Copilotage de l'étude d'impact sur les activités de plein air ➤ Participation à la préfiguration d'une étude sur l'impact de la transition écologique dans les festivals <p>Co-pilotage dans le cadre de l'accord EDEC*</p>
Accompagner l'impact de l'IA générative	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation de l'étude « Impact des IA génératives sur les métiers créatifs » <p>Co-pilotage dans le cadre de l'accord EDEC*</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Copilotage de l'étude d'impact sur les métiers créatifs ➤ Participation à l'étude sur l'impact de l'IA sur la performance au travail, avec un zoom sur le métier de « chargé de production » <p>Co-pilotage dans le cadre de l'accord EDEC*</p>

	Actions réalisées en 2025	Actions prévisionnelles 2026
Axe 3 Développement des compétences, besoins et priorités de formation		
Faciliter l'orientation professionnelle et accompagner le développement de l'offre de formation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Publication du répertoire des formations certifiantes Mises à jours mensuelles ➤ Etat des lieux de l'offre de formations certifiantes 2025 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Publication du répertoire des formations certifiantes Mises à jours mensuelles ➤ Etat des lieux de l'offre de formations certifiantes 2026
Orienter les moyens mis en œuvre par les opérateurs pour développer les formations	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification de besoins en formation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification de priorités de formations collectives de branche pour les salariés intermittents ayants droits à l'Afdas
Soutenir l'insertion des jeunes par des parcours en apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans le cadre de la procédure fixée par l'Etat et France compétences, définition des niveaux de prise en charge des formations ouvertes en apprentissage : 22 diplômes et titres examinés ➤ Etat des lieux de l'offre de formation en apprentissage Données 2025 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans le cadre de la procédure fixée par l'Etat et France compétences, définition des niveaux de prise en charge des formations ouvertes en apprentissage : révision de l'ensemble des diplômes et titres ➤ Etat des lieux de l'offre de formation en apprentissage Données 2026
Axe 4 Professionnalisation, l'offre de formations de la CPNEF-SV 4 997 stagiaires (dont 1 355 stagiaires en 2025) et 21 OF habilités		
Pour ses CQP Accrocheur-Rigger et Electricien du spectacle, la CPNEF-SV bénéficie de l'appui de l'Afdas		
Accrocheurs-Rigger	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pilotage et délivrance du CQP : 467 stagiaires (dont 79 en 2025) 	Poursuite du pilotage / 70 stagiaires environ en 2026
Travailler en hauteur	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pilotage et délivrance du bloc de compétences : 133 stagiaires (dont 71 en 2025) 	Poursuite du pilotage / 140 stagiaires environ en 2026
Electriciens du spectacle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pilotage et délivrance du CQP : 78 stagiaires (dont 12 en 2025) 	Poursuite du pilotage / 15 stagiaires environ en 2026
Machinerie de spectacle Techniques de scènes NOUVEAU	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pilotage et délivrance du CQP : 12 stagiaires en 2025 	Poursuite du pilotage / 30 stagiaires environ en 2026
Sécurité pour les exploitants de lieux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pilotage de deux stages : 4 307 stagiaires (dont 1 181 en 2025) 	Poursuite du pilotage / 1 180 stagiaires environ en 2026
Transition écologique NOUVEAU	/	Préfiguration d'un CQP multimodale en transition écologique : lancement d'une étude d'opportunité

Récapitulatif de toutes les études, ressources et formations de la CPNEF-SV

Nos études et rapports

Rapports et tableaux de bord statistique emploi-formation

- 2025 : Rapport annuel emploi-formation [Consulter](#)
- 2025 : Tableau de bord statistique Les employeurs et l'emploi, édition n°13, données 2024, [Consulter](#)

Etudes prospectives

- 2023 : Le développement des compétences, données 2021 [Consulter](#)
- 2015 : 2^{ème} Contrat d'études prospectives emploi/formation [Consulter](#)
- 2012 : Le processus d'insertion et de professionnalisation [Consulter](#)
- 2007 : La sécurisation des parcours et gestion des âges [Consulter](#)
- 1995 : 1er Contrat d'études prospectives emploi/formation [Consulter](#)

Chiffres clefs thématiques : le genre

- 2024 : Femmes et hommes dans le spectacle vivant la parité de l'emploi, données 2023 [Consulter](#)
- 2020 : Femmes et hommes dans le spectacle vivant
- 2012 : Les parcours professionnels femmes-hommes dans le spectacle vivant

Chiffres clefs thématiques : l'âge

- 2024 : L'âge des salariés du spectacle vivant, données 2023 [Consulter](#)

Chiffres clefs thématiques : données catégorielles

- 2014 : Les artistes

Chiffres clefs et portraits sectoriels : les entrepreneurs de spectacle et les activités

- 2025 : La dynamique employeurs dans le spectacle vivant : une croissance fragile, données 2024 [Consulter](#)
- 2025 : Le spectacle vivant : ses activités et ses entreprises [Consulter](#)
- 2025 : Les organisations occasionnels, données 2025 *A venir*
- 2022 : Entrepreneurs de spectacles vivants : déclarations d'activités valent licence de producteur, diffuseur ou entrepreneurs de tournées, et exploitants de lieu de spectacle, [Consulter](#)
- 2020 : Les micro-entrepreneurs des arts, spectacles et autres activités récréatives, données 2019 [Consulter](#)

Transitions écologique

- 2021 : La transition écologique dans le spectacle vivant [Consulter](#)

Mesures d'impact de la crise sanitaire du Covid 2020/2022 [Consulter](#)

- Diagnostic action d'impact de la crise sanitaire sur l'emploi et les employeurs
- Tableau de bord mensuel L'impact de la crise sur l'emploi
- Impact de la crise sanitaire sur l'emploi des salariés intermittents
- Note - Les métiers au temps du coronavirus : quelles vulnérabilités ?
- Note - Conséquences de la crise sanitaire

Etat des lieux de l'offre de formation et accès à la formation

- 2025 : L'offre de formation certifiante, état des lieux 2025 [Consulter](#)
- 2023 : L'accès à la formation des salariés permanents et intermittents, données 2021 Afdas [Consulter](#)
- 2011 : La qualité de l'offre de formation [Consulter](#)

Connaissance des métiers et du spectacle vivant

- 2025 Portrait sectoriel : le spectacle vivant, ses activités et ses entreprises [Consulter](#)
- 2025 Repères : Liste des principaux métiers [Consulter](#)
- 2026 Fresque des métiers n°3 : « Un spectacle de compagnie » En cours
- 2025 Fresque des métiers n°2 : « Un spectacle de la Comédie-Française » [Consulter](#)
- 2024 Fresque des métiers n°1 : « Concerts de variété française » [Consulter](#)
- 2018 Guide des principaux métiers :
 - Métiers artistiques [Consulter](#)
 - Métiers techniques [Consulter](#)
 - Métiers administratifs [Consulter](#)
- 2018 Journal d'orientation [Consulter](#)

Connaissance de l'offre de formation

- Mises à jour mensuelles. Répertoire des formations certifiantes [Consulter](#)
- 2023 Fiches d'orientation Les techniciens du spectacle vivant [Consulter](#)
- 2023 Fiches d'orientation Les personnels administratifs du spectacle vivant [Consulter](#)



Nos formations et certifications

CQP certificat de qualification professionnelle

- CQP Accrocheur Rigger
- Bloc de compétences Travailler en hauteur dans le spectacle vivant
- CQP Electricien du spectacle
- CQP Machinerie de spectacle Techniques de scène (expérimentation 2025/2026)
- **Formation « longue » à la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles vivants**
Lieux et établissements recevant du public du 1er groupe (1 ère à 4ème catégorie), établissements de plein air non classés ERP qui accueillent plus de 300 personnes (y compris guinguettes, campings sans salles de spectacles).
- **Formation « réduite » à la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles vivants**
Lieux et établissements recevant du public du 2ème groupe (5 -ème catégorie) de types L, N, O, R, établissements de plein air non classés ERP qui accueillent jusqu'à 300 personnes (y compris guinguettes, camping sans salles de spectacles).

Axe 1

Observation prospective des emplois
et des parcours professionnels


<p>Contexte</p>	<p>Pour améliorer la situation de l'emploi dans le spectacle vivant, la profession et les pouvoirs publics ont besoin d'états des lieux. Aussi, le 1er chantier de la CPNEF-SV à sa création a été de produire des statistiques fiables et détaillées. De nombreuses étapes méthodologiques ont été nécessaires pour produire les données sectorielles qui font aujourd'hui référence.</p>
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Suivre la situation de l'emploi et son évolution afin d'accompagner les politiques sociales : la CPNEF-SV édite annuellement des diagnostics fournissant une vision socio-démographique globale du spectacle vivant (ensemble des branches et périmètre national). Nos études servent de cadre de référence à de nombreuses déclinaisons sectorielles.</p>
<p>Actions antérieures</p>	<p>Tableaux de bord statistiques 2011 à 2024 Tableaux de bord annuels de l'emploi. Réalisation CPNEF-SV/AUDIENS.</p>
<p>Actions 2025</p> <p>Edition dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas</p>  <p>Diffusion en ligne <u>Voir</u></p>	<p>Publications statistiques, suivi de l'activité et de l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord statistique : les entreprises et l'emploi dans le spectacle vivant Publication annuelle. Edition n°13 Réalisation CPNEF-SV / AUDIENS. Source : données AUDIENS 2024 Nouveau : ajouts d'indicateurs sur la cessations d'activité des employeurs et les salariés en alternance. • Chiffres clés : Activité des entrepreneurs dont le spectacle vivant n'est pas l'activité principale Publication trimestrielle. Réalisation CPNEF-SV. Source : Guso 2025  <p>cpnef:sv / aFDAS / Audiens</p>
<p>Prévisionnel 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation du tableau de bord de l'emploi (données AUDIENS 2025). Edition n°14 • Actualisation des chiffres clés thématiques

Contexte

Enjeu et rôle de la CPNEF-SV

Actions 2025

Edition dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas



Prévisionnel 2026

Le contexte en transformation multifactorielles impact fortement l'activité des employeurs.

Diagnostiquer et documenter : la CPNEF-SV produit des états des lieux synthétiques présentant les activités et les employeurs du spectacle vivant.

Chiffres clefs

« La dynamique employeurs dans le spectacle vivant : une croissance fragile »

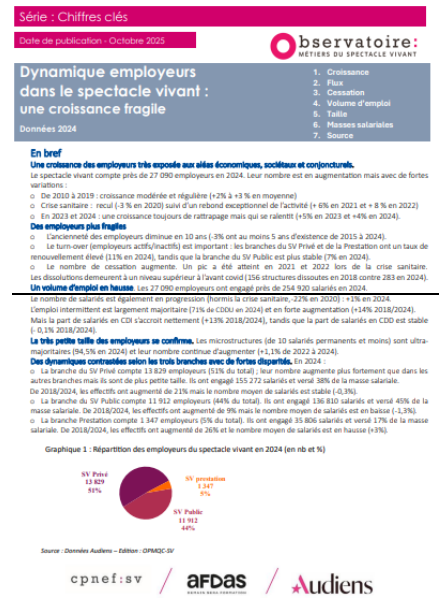
Contenu : indicateurs sur la croissance, flux, cessation, volume d'emploi, taille, masses salariales

Données : Audiens 2024

Réalisation : CPNEF-SV

Date de publication : Octobre 2025

[Télécharger](#)



Portrait sectoriel

« Le spectacle vivant : ses activités et ses entreprises »

Contenu : présentation des caractéristiques socio-économiques du spectacle vivant

Réalisation : CPNEF-SV

Date de publication : Mise à jour Août 2025

[Télécharger](#)



Mises à jour







Fiche 3 Besoins d'emplois et compétences, projets de recrutement

<p>Contexte</p>	<p>Depuis la crise sanitaire, le spectacle vivant constate des difficultés de recrutement des salariés permanents et intermittents inédites. Les explications sont multiples : baisse des moyens, inflation, suractivité, reconversions de certains professionnels, ou encore nouvelles exigences des équipes (en termes de rémunérations, qualité de vie et conditions de travail, perspective de carrière, etc.).</p>
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Connaître les projets de recrutements des employeurs du spectacle vivant et anticiper leurs difficultés : la CPNEF-SV engage une démarche de GEPP sectorielle (gestion des emplois et des parcours professionnels) en repérant les métiers porteurs, émergents et en tension, et les facteurs explicatifs</p>
<p>Actions antérieures</p> <p>Etude pilotée par l'Afdas Avec l'appui de la CPNEF-SV</p>	<p>2023 / 2024</p> <p>« 1^{er} Baromètre emplois et compétences : projets de recrutement des employeurs du spectacle vivant »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Enquête par questionnaire auprès des employeurs : près de 900 réponses 2) Etude monographique : une trentaine d'entretiens et groupes de travail
<p>Actions 2025</p> <p>Etude pilotée par l'Afdas Avec l'appui de la CPNEF-SV</p> <p>Réalisation : Sauléa Conseil et Kyris</p> <p>Rapport et notes de la CPNEF-SV</p>	<p>« 2^{ème} Baromètre emplois et compétences de l'Afdas : projets de recrutement des employeurs du spectacle vivant » Enquête par questionnaire auprès des employeurs : 924 réponses</p> <div data-bbox="411 891 646 1227"> </div> <div data-bbox="906 891 1469 1198"> </div> <div data-bbox="411 1294 879 1400"> <p>Rapport de la CPNEF-SV Rapport annuel emploi formation 2025 Télécharger</p> </div> <div data-bbox="411 1400 778 1928"> <p>Rapport annuel</p> <p>Date de publication : décembre 2025</p> <p>cpnef:sv</p> <p>Emploi formation dans le spectacle vivant</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dynamique sectorielle 2. Opportunités d'emploi et carrières 3. Filières de formation 4. Développement des compétences <p>1- Dynamique sectorielle</p> <p>Le public de plus en plus au rendez-vous</p> <p>Plus de 60 millions de spectateurs</p> <p>Environ 230 000 représentations</p> <p>12% des représentations ont lieu lors de festivals</p> <p>2,4 milliards d'euros de recettes de billetterie</p> <p>Le spectacle vivant regroupe les arts de la scène : musique, chant, danse, théâtre, mime, cirque, marionnettes, stand-up, humour, comédie musicale, cabaret, music-hall, arts du cirque, arts de la rue...</p> <p>Un secteur composé de 3 branches professionnelles</p> <p>Les engagements du secteur</p> <p>Des profonds transformations</p> </div> <div data-bbox="965 1294 1485 1400"> <p>Note de la CPNEF-SV Les besoins d'emplois et de compétences Télécharger Complément du baromètre ci-dessus</p> </div> <div data-bbox="965 1400 1310 1892"> <p>Série : Prospective</p> <p>Date de publication : février 2023</p> <p>cpnef:sv</p> <p>Besoins d'emplois et de compétences dans le spectacle vivant</p> <p>Les projets de recrutement *</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de l'enquête 2. Intentions de recrutement 3. Motivations des recrutements 4. Contexte des recrutements 5. Méthodes et compétences recherchées 6. Difficultés de recrutement 7. Besoins en salariat permanent et intermittent 8. Besoins en alternance 9. Mode de sourcing <p>En bref</p> <p>Dynamique de recrutement : entre reprise et repli</p> <p>Difficultés de recrutement : de nombreux métiers en tension</p> </div>
<p>Prévisionnel 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la 3^{ème} édition du « Baromètre emplois et compétences » de l'Afdas et production d'une synthèse sectorielle • 2^{ème} rapport annuel de la CPNEF-SV emploi-formation

Axe 2

Attractivité du secteur

et accompagnement des transformations

<p>Contexte</p>	<p>Le spectacle vivant compte près de 200 métiers, majoritairement méconnus en backstage. Les jeunes et les professionnels, mais aussi les pouvoirs publics, ont besoin de repères pour mieux identifier ces métiers et leurs évolutions, connaître leurs conditions d'exercice et les parcours de formation.</p>
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Valoriser et faire connaître les métiers du spectacle vivant pour assurer l'avenir de la profession : la CPNEF-SV poursuit la production de ressources pour l'orientation</p>
<p>Actions antérieures</p> <p>Réalisation : CPNEF-SV Edition dans le cadre de l'Observatoire prospectif Avec le soutien de l'Afdas</p> 	<p>2018. Réalisation d'un guide des principaux métiers, Consulter</p> <p>2023. Fiches d'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les techniciens du spectacle vivant - Consulter Les personnels administratifs du spectacle vivant Consulter <p>2024. Fresque des métiers : 1^{er} numéro de la série : « Concerts de variété française »</p>
<p>Actions 2025</p> <p>Conception et coréalisation : CPNEF-SV Réalisation : Popo Développement</p> <p>Edition dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications Avec le soutien de l'Afdas</p> 	<p>Fresque des métiers</p> <p>Décryptage des étapes de création de spectacles, de la conception à la diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> Edition du 2^{ème} numéro en partenariat avec La Comédie-Française Préparation du 3^{ème} numéro en partenariat avec la Compagnie Le K <p>1^{er} numéro 2^{ème} numéro</p> <p>« Concerts de variété française » «Un spectacle de la Comédie-Française »</p>   <p>Mise à jour de la liste des métiers repères Consulter</p>  <p>Appui à l'Afdas pour sa plateforme Ose des métiers pour toi ! Fiches métiers et vidéos</p> 
<p>Réalisation CPNEF-SV</p> <p>Réalisation Afdas</p> <p>Prévisionnel 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des Fresques des métiers : 3^{ème} numéro avec la Compagnie Le K

Engagement de développement de l'emploi et des compétences

Contexte et rôle de la CPNEF-SV

Les EDEC sont des accords qui comportent des plans d'actions en faveur de l'emploi et de la formation. Initiés par les branches, ils sont copilotés et cofinancés par l'Etat (DGEFP) et les OPCO (Afdas...). Ils peuvent être nationaux ou régionaux. La CPNEF-SV participe à la préparation et au pilotage de ces EDEC, aux côtés des différents partenaires mobilisés, pour impulser des travaux innovants répondant aux besoins des employeurs et des professionnels.

Actions antérieures

2006/2017 : accords EDEC spectacle vivant

1^{er} accord 2006/2011

Rapport : « sécurisation des parcours professionnels et amélioration de la gestion des âges »

Actions sur 4 axes : appui à l'emploi, observation, formation, santé au travail

2^{ème} accord 2014/2017

Action 1 : déploiement du dispositif d'appui-conseil aux employeurs

Action 2 : déploiement du bilan de compétences spécialisé

Nombreux EDEC régionaux spectacle vivant

Depuis 2018 : accords EDEC interbranches nationaux intégrant le spectacle vivant

- Accord EDEC création, culture et communication. 2018/2023
- Accord EDEC des activités liées au tourisme. 2019/2023
- Accord EDEC grands événements culturels et sportifs. 2020/2024

Actions 2024-2025

L'Afdas est l'opérateur des actions de l'accord EDEC, en partenariat avec les branches et la DGEFP et la DGCA

La CPNEF-SV copilote ou suit certaines actions

Lancement nouvel accord EDEC. National interbranches. 2024/2026

Actions prioritaires proposées par la CPNEF-SV :

- Eude d'impact de l'IA générative sur l'emploi des artistes et des techniciens
- Etude d'impact de la transformation écologique sur l'emploi
- Appuis-conseils thématiques aux TPE rénovés (dont RSE, transition numérique, gestion de crise pour les aléas climatiques)
- Promotion des métiers

Co-pilotage des actions aux côté des ministères, des branches et de l'Afdas. Problématisation de ces thématiques pour permettre la rédaction de cahiers des charges et la conduite des actions dont le spectacle vivant sera bénéficiaire.

ACCORD-CADRE NATIONAL D'ENGAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES POUR LES BRANCHES RELEVANT DE L'AFDAS

Entre :

L'Etat, représenté par **Séverine Marchand-Ayde**, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, **Christophe Miles**, Directeur général de la création artistique et Fabienne Bourdais, Directrice des sports,

Les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés des branches relevant de l'Afdas représentées par les CPNEF :

- de l'Audiovisuel,
- des Casinos,
- de la Distribution directe,
- de l'Édition de livres,
- de l'Édition photographique,
- des Espaces de loisirs, d'attractions et culturels,
- de l'Équipement cinématographique et de la Distribution de films,
- du GAE,
- de l'Industrie de jeux et,
- des Organismes de tourisme,
- de la Presse écrite et des Agences de presse,
- de la Radio,
- du Spectacle vivant,
- du Sport,
- des Télécommunications,

Et :

L'Afdas, représenté par son président, **René Fontanarosa** et sa vice-présidente, **Isabelle Gauthier**

Vo le règlement n° 652/2016 de la Commission européenne du 21 juin 2016.

Vo le régime cadre exempté de notification SA.11722 relatif aux aides à la formation pour la période 2014-2020.

Vo le régime cadre exempté de notification SA.11727 relatif aux aides en faveur de l'emploi des travailleurs défavorisés et des travailleurs handicapés pour la période 2014-2020.

Vo le régime cadre exempté de notification SA.11730 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2020.

Vo le règlement n° 2016/171 du 10 septembre 2016 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Vo les articles L. 5121-1, L. 5121-2, D. 5121-1 et D. 5121-3 du code du travail relatif à l'adoption de l'engagement de développement de l'emploi et des compétences.

Vo les articles L. 5113-3 et D. 5113-1 et D. 5113-3 du code du travail relatif à l'adoption de l'élaboration d'un plan de gestion professionnelle des emplois et des compétences.

Vo l'instruction DGEFP/MADCC(2022)40 du 28 janvier 2022 relative aux engagements de développement de l'emploi et des compétences (EDEC).

Vo l'instruction DGEFP/MADCC(2022)208 du 15 septembre 2022 relative à la présentation et au suivi en matière humaine à pour les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME).

Réalisations 2026

Copilotage de l'accord EDEC et suivi des actions : fiches 6 et 7

<p>Contexte</p>	<p>Le secteur accélère sa transformation pour répondre aux défis écologiques : diagnostic, éco-conception, mutualisation, réemploi et recyclage, rénovations... Ces changements de stratégies et de fonctionnement modifient l'organisation du travail et les savoir-faire des professionnels de la chaîne de création/production/diffusion. Ils nécessitent donc également d'adapter l'offre de formation initiale et continue pour accompagner les équipes (artistes, techniciens et personnels administratifs).</p>
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Accompagner la transformation écologique par le verdissement des métiers : la CPNEF-SV appuie les actions des organismes de formation et des partenaires en apportant son expertise</p>
<p>Actions antérieures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2018/2023 Mise en œuvre d'un appui-conseil aux TPE à la RSE Accompagnement de structures souhaitant initier ou approfondir ses démarches de responsabilité sociétales Dans le cadre d'accords EDEC interbranches, pilotage Afdas avec l'appui de la CPNEF-SV • Repérage des évolutions et des besoins en compétence dans divers cadres (enquêtes, groupes de travail...) • 2021 Note « La Transition écologique dans le spectacle vivant » Document de la CPNEF-SV présentant les enjeux Consulter • 2021 Portail de ressource sur le site de la CPNEF-SV https://www.cpnefsv.org/documentation-ressources/transition-ecologique • 2024 Préfiguration d'actions d'accompagnement et d'identification des besoins
<p>Actions 2025</p>	<p>Repérage des besoins en compétences en transition écologique Thèmes des besoins à retrouver dans le rapport emploi-formation : chapitre 4 consacré au développement des compétences Consulter</p> <p>Avec nos partenaires, participations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préfiguration de l'étude « Les impacts du changement climatique sur les emplois et les compétences dans les activités de plein air » Etude interbranches lancée par l'Afdas dans le cadre de l'accord EDEC. La CPNEF-SV est membre du comité de pilotage. Les Forces musicales sont référentes. • CNM - Centre national de la musique Comité de suivi transition écologique La CPNEF-SV participe en tant que membre, sans être directement contributeur
<p>Prévisionnel 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Référent formation pour la Sous-Commission Santé sécurité RSO du CNPS (Conseil national des professions du spectacle) : remise d'une note (constats et propositions) • Etude d'opportunité pour créer un CQP « Engager la transition écologique et des pratiques responsables dans ses activités de spectacle vivant » • Co-pilotage de 2 études avec l'Afdas dans le cadre de l'accord EDEC <ul style="list-style-type: none"> - L'impact de la transition écologique sur les activités de plein air - L'impact de la transition écologique sur les festivals. <p>Référents : Scène ensemble et Les Forces musicales</p>


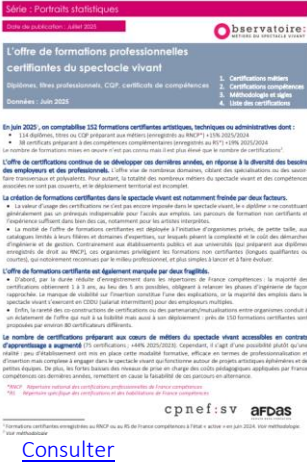
<p>Contexte</p>	<p>Les métiers et les compétences du spectacle vivant évoluent constamment mais les innovations liées au numérique et à l'intelligence artificielle générative, transforment profondément l'organisation du travail et les savoir-faire. Si le spectacle vivant mobilise depuis déjà une quinzaine d'années des technologies numériques pointues, l'IA générative introduit une rupture de par l'ampleur et la rapidité des innovations, constituant à la fois des menaces et des opportunités pour l'avenir.</p>
<p>Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Repérer les innovations et leur impact sur l'emploi et les métiers : la CPNEF-SV appuie les actions des partenaires en apportant son expertise et des ressources</p>
<p>Actions antérieures</p>	<p>Repérage des évolutions et des besoins en compétences dans divers cadres (enquêtes, groupes de travail...)</p>
<p>Actions 2025</p> <p>Dans le cadre de l'accords EDEC</p>	<p>Avec nos partenaires, participations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de l'étude « Impact des IA génératives sur les métiers créatifs » Etude interbranches lancée par l'Afdas. La CPNEF-SV est membre du comité de pilotage. La FSICPA est référent • Préfiguration de l'étude « La mesure des effets des IA génératives sur la performance au travail » Etude interbranches lancée par l'Afdas. La CPNEF-SV est membre du comité de pilotage. Ekhoscènes est référent
<p>Prévisionnel 2026</p>	<p>Co-pilotage de 2 études avec l'Afdas dans le cadre de l'accord EDEC</p>

Axe 3

Développement des compétences,

besoins et priorités de formation


Fiche 8 Orientation professionnelle : repérage de l'offre de formation

<p>Contexte</p>	<p>Pour travailler dans le spectacle vivant, il faut pouvoir se former à ses métiers. Il est donc indispensable d'identifier les formations certifiantes* existantes dans les domaines artistiques, techniques et administratifs. Or la CPNEF-SV a constaté que l'offre de formation est mal connue car il n'existait pas de liste complète consultable par les jeunes ou les professionnels.</p>
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Faciliter l'orientation et accompagner le développement de l'offre de formation : la CPNEF-SV répertorie les formations certifiantes* préparant aux métiers du spectacle vivant et produit des états des lieux de l'offre</p>
<p>Actions antérieures</p>	<p>2006 / 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Création, alimentation et évolutions du répertoire des formations certifiantes* préparant aux métiers et aux compétences du spectacle vivant ● Exploitation du répertoire des formations pour établir des états des lieux de l'offre
<p>Actions 2025</p> <p>Conception et réalisation CPNEF-SV</p> <p>Edition dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas</p> 	<p>Répertoire des formations certifiantes</p> <p>Actualisation du répertoire des formations certifiantes préparant aux métiers ou aux compétences du spectacle vivant : listing des diplômes, titres professionnels, CQP* et certificats de compétences</p> <p>Mises à jour mensuelles à partir du RNCP** et du RS** de France compétences. Réalisation par la CPNEF-SV qui ajoute ou retire les certifications entrantes ou sortantes.</p> <p>Portrait statistique - Etat des lieux de l'offre de formations certifiantes</p> <p>Suivi de la volumétrie et de la composition de l'offre de formations certifiantes*</p> <p>Permettant de promouvoir les formations existantes, d'inciter à les faire évoluer pour répondre aux besoins ou de recommander des créations de formations où il y a des manques.</p> <p>Réalisation CPNEF-SV. Données 2025.</p> 
<p>Prévisionnel 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Actualisations mensuelles du répertoire des formations certifiantes ● Actualisation annuelle de l'état des lieux des formations certifiantes

* Formations certifiantes : diplômes, titres, CQP (certificat de qualification professionnelle), certificats de compétences enregistrés au RNCP ou au RS par France compétences

**RNCP : répertoire national des certifications professionnelles ; certifications visant les métiers

**RS : répertoire spécifique ; certificats et habilitations visant les compétences

<p>Contextes</p>	<p>CFA centres de formation des apprentis NPEC niveaux de prise en charge des formations préparant aux diplômes et titres</p> <p>L'apprentissage est un contrat de travail (en CDD ou CDI) comportant un dispositif de formation (dans un CFA et en entreprise) qui permet d'obtenir un diplôme ou un titre. L'apprenti perçoit un salaire et sa formation est gratuite.</p> <p>En application de la Loi <i>Liberté de choisir son avenir professionnel du 5/09/2018</i>, la CPNEF-SV propose les plafonds de prises en charges de la formation (NPEC) par l'Afdas ; au-delà, les employeurs doivent verser les restes à charge.</p>
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Soutenir l'insertion des jeunes par des parcours en apprentissage d'excellence et accompagner l'offre de formation des CFA : la CPNEF-SV propose à France compétences les NPEC de tous les diplômes et titres du spectacle vivant</p>
<p>Actions antérieures</p>	<p>Pour chacun des diplômes et titres préparant aux métiers du spectacle vivant ouverts en apprentissage, la CPNEF-SV propose les NPEC en tenant compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des coûts réels, en contactant les CFA - Des bilans comptables transmis par les CFA à France compétences - Des décisions de la CPNEF audiovisuel <p>Saisines de France compétences à la CPNEF-SV et délibérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • N°1 - 2019, 35 diplômes et titres professionnels examinés. • N°2 - 2020, 38 diplômes et titres professionnels examinés. • N°3 - 2021, 98 diplômes et titres professionnels examinés • N°4 - 2022, 132 diplômes et titres professionnels examinés • N°5 - 2023, 79 diplômes et titres professionnels examinés • N°6 – 2024, 38 diplômes et titres professionnels examinés <p>Cependant, les NPEC proposés par la CPNEF-SV n'ont pas tous été repris par France compétences, qui a appliqué des baisses brutales et drastiques. Pour défendre les formations, les apprentis et les CFA, la CPNEF-SV a donc alerté à plusieurs reprises France compétences et les ministères sur les conséquences de ces baisses qui mettent en péril l'écosystème.</p>
<p>Actions 2025</p> <p>Réalisation CPNEF-SV, avec l'appui de l'Afdas</p> <p>Réalisation CPNEF-SV</p>	<p>Définition des NPEC (niveaux de prise en charge)</p> <p>Septième saisine de France compétences à la CPNEF-SV : 22 diplômes et titres professionnels examinés</p> <p>Montant établis en concertation avec les CFA et la CPNEF audiovisuel</p> <p>Etat des lieux de d'offre de formation en apprentissage</p>  <p>Participation à la <i>Sous-Commission formation</i> du CNPS (Conseil national des professions du spectacle), chargée de préparer un rapport sur l'apprentissage</p> <p>Alimentation du rapport, publié en 2026</p>
<p>Prévisionnel 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Huitième saisie pour les diplômes/titres pour fixer les NPEC sur la base d'une nouvelle procédure définie par France compétences

Axe 4

Professionalisation,

l'offre de formations de la CPNEF-SV

Les certifications et formations de la CPNEF-SV

Afdas
Pour le CQP Accrocheur-Rigger et Electricien,
En délégation de gestion :

- Co-pilote des actions d'ingénierie
- Expertise, outille, accompagne, promeut
- Gère les sessions et les candidatures
- Contrôle la conformité et la qualité



CPNEF-SV

Organisme certificateur :

- Est responsable, détient la propriété intellectuelle
- Pilote, définit les besoins
- Produit les référentiels, les outils, le cadre....
- Habilite les OF (Comité paritaire d'habilitation)
- Délivre les certifications et les attestations aux stagiaires

CQP
Accrocheur Rigger

- Date lancement : 2014
- Nb de stagiaires : 467
- Nb de sessions : 66
- OF habilités : ARKALYA, CFPTS, CNAC, Rig Up Formation
- Enregistrement : RNCP 37847

CQP expérimentation

Machinerie de spectacle – Techniques de scènes

- Date lancement : 2025
- Nb de stagiaires : 12
- Nb de sessions : 1
- OF habilités : 3IS, CFPTS
- Enregistrement RNCP/RS : /

Formation « longue » à la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles vivants

Lieux et établissements recevant du public du 1er groupe

- Date lancement : 2022
- Nb de stagiaires : 3 239
- Nb de sessions : 38
- OF habilités : 3IS, APAVE, ARKALYA, ARTEK, CFPTS, CNM, Global prévention, GRIM EDIF, I-STAGE, ISTS, LFI, SBO formation, STAFF, TANDEM
- Enregistrement RNCP/RS : /

Bloc de compétence du CQP Accrocheur Rigger
Travailler en hauteur dans le spectacle vivant

- Date lancement : 2023
- Nb de stagiaires : 133
- Nb de sessions : 22
- OF habilités : ARKALYA, CFPTS, CNAC, PROLIVE, Rig Up Formation
- Enregistrement : RNCP 37847BC01

CQP projet

Engager la transition écologique et responsabiliser ses pratiques dans ses activités de spectacle vivant
 2026 : étude d'opportunité et de faisabilité, ingénierie

CQP
Electricien du spectacle

- Date lancement : 2019
- Nb de stagiaires : 78
- Nb de sessions : 12
- OF habilités : CFPTS, PROLIVE, Rig Up Formation, STAFF
- Enregistrement : RNCP 37848


Formation « réduite » à la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles vivants

Lieux et établissements recevant du public du 2ème groupe (5 -ème catégorie) de types L, N, O, R.



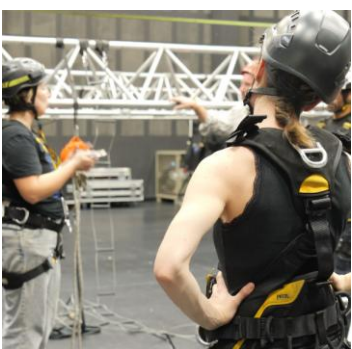
- Date lancement : 2022
- Nb de stagiaires : 1 068
- Nb de sessions : 154
- OF habilités : 3IS, Agence Corse qualité, APAVE, ARTDAM, ARKALYA, ARTEK, CNM, Global prévention, Roux cooking training, SBO formation, TANDEM, UMIH
- Enregistrement RNCP/RS : /

CQP certificat de qualification professionnelle

Fiche 11 Pilotage des formations et des certifications de la CPNEF-SV

<p>Contexte</p>	<p>CQP certificats de qualification professionnelle CDC Caisse des dépôts et consignations OF organisme de formation RNCP Répertoire national des certifications de France compétences VAE validation des acquis de l'expérience</p> <p>Depuis 2014, la CPNEF-SV porte des CQP, pour compléter l'offre de certifications existante (diplômes, titres professionnels ou habilitations). La CPNEF-SV assure le pilotage et habilite des OF qui les mettent en œuvre (parcours de formation et épreuves d'évaluation). Mais la CPNEF-SV doit répondre à de nombreuses obligations quand les CQP sont enregistrés au RNCP, de la part de France compétences, de la CDC (qui gère le « passeport d'orientation, de formation et de compétences ») et de France VAE.</p> <p>De plus, la CPNEF-SV doit s'assurer de la qualité de son offre au sein de son réseau d'OF. Jusqu'en 2022 la CPNEF-SV gérait seule ses certifications, ce qui n'était plus possible.</p>
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Assurer la qualité des formations et des certifications de la CPNEF-SV</p>
<p>Actions antérieures</p> <p>Préparation Pilotage Afdas Consultants : Kyu, Co&Sens</p> <p>Mise en œuvre outillage Pilotage Afdas Suivi CPNEF-SV</p>	<p>Cadrage des certifications et des formations de la CPNEF-SV 2007 : accord de branche portant création de CQP dans le spectacle vivant. 2023 : création d'un CPH (comité d'habilitation paritaire) au sein de la CPNEF-SV, instance chargée d'habiliter les OF souhaitant mettre en œuvre ses formations</p> <p>Gestion et outillage des CQP enregistrés au RNCP <u>2022-2023 Analyse des solutions</u> Etude de faisabilité sur la création d'un organisme certificateur interbranches sur le périmètre de l'Afdas visant à mutualiser des solutions de gestion. <u>2023/2024 Mise en œuvre</u> 1) Lancement de la délégation de service de la CPNEF-SV à l'Afdas pour la gestion de ses CQP permettant de déployer de l'outillage, pour structurer et favoriser la qualité des processus, et un accompagnement technique (ingénierie, gestion et contrôle qualité) 1) Configuration de la plateforme de gestion des certifications : certifi@ 2) Lancement et alimentation des « passeports compétences »</p>
<p>Actions 2025</p> <p>Pilotage CPNEF-SV</p> <p>Consultant : Co&Sens</p>	<p>Gestion des CQP sur la plateforme certifi@, de l'inscription des candidats jusqu'à la délivrance du parchemin. Trois types d'utilisateurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organismes de formation pour déclarer les sessions et les candidats 2. Equipe Afdas pour l'administration (suivi, contrôle, délivrance des attestations...) 3. CPNEF-SV pour valider les candidats ayant réussi les épreuves <p>Nouveau parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) Afin d'inciter et faciliter le recours à la VAE, le gouvernement a modifié les modalités de sa mise en œuvre en créant la plateforme France VAE. La CPNEF-SV y a déposé ses CQP et elle devra désormais examiner la recevabilité des candidatures.</p>  <p>BRANCHE PROFESSIONNELLE DU SPECTACLE VIVANT</p> <p>Vous avez travaillé sur l'installation, l'accrochage ou l'électricité pour des spectacles ou événements ?</p>
<p>Prévisionnel 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la gestion des CQP • Mise en œuvre de la nouvelle procédure VAE pour les CQP • Etude d'opportunités de micro-certifications (open badges...)

CQP Accrocheur-Rigger -Certificats de Qualification Professionnelle-

Contexte	Le rigging est un cœur de métier du spectacle vivant. Avant la création du CQP, il n'existait que des stages courts faiblement reconnus qui ne couvraient pas l'intégralité des compétences du métier.																																																																																																																						
Enjeux et rôle de la CPNEF-SV	<p>Répondre aux besoins en qualification et en formation dans le domaine du rigging : créer un CQP délivré par la CPNEF-SV pour proposer une formation certifiante,</p> <p>La CPNEF-SV est l'autorité compétente pour créer et délivrer les CQP dans le spectacle vivant.</p> <p>Les CQP sont pilotés par la CPNEF-SV et mis en œuvre par un réseaux d'organismes de formation habilités.</p> <p>Les CQP sont accessibles par la formation continue et par la VAE. L.6314-2 du code du travail</p>																																																																																																																						
Actions antérieures	<p>Création du CQP Accrocheur-Rigger</p> <p>2011/2013 : étude d'opportunité, ingénierie de création, habilitation des organismes de formation</p> <p>2014 : démarrage des formations</p> <p>2014 : 1^{er} enregistrement au RNCP de France compétences pour 5 ans</p> <p>2020 : 2^{ème} enregistrement au RNCP de France compétences pour 3 ans</p> <p>2023 : 3^{ème} enregistrement au RNCP de France compétences pour 5 ans</p> <p>RNCP répertoire national des certifications de France compétences</p>																																																																																																																						
<p>Actions 2025</p> <p>Pilotage : CPNEF-SV</p> <p>Gestion et contrôle qualité : Afdas</p> <p>Mise en œuvre par les organismes de formation</p>	<p>Mise en œuvre du CQP Accrocheur-Rigger</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pilotage et suivi de la mise en œuvre des formations et des évaluations ● Validation des résultats après avis du jury, permettant la délivrance du CQP <p>➤ Bilan</p> <p>467 personnes ont obtenu le CQP Accrocheur-Rigger, dont 79 en 2025</p> <p>66 sessions de formations organisées dont 13 en 2025</p> <p>4 organismes de formation habilités : ARKALYA, CFPTS, CNAC, RIG UP Formation</p> <table border="1" data-bbox="357 1003 1513 1543"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Effectifs</th> <th colspan="2">Modalités</th> <th colspan="2">Genre</th> <th rowspan="2">Nb de sessions</th> </tr> <tr> <th>Nb de stagiaires</th> <th>Nb de certifiés</th> <th>Formation</th> <th>VAE</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2014</td><td>11</td><td>11</td><td>11</td><td>0</td><td>11</td><td>0</td><td>2</td></tr> <tr><td>2015</td><td>20</td><td>16</td><td>20</td><td>0</td><td>19</td><td>1</td><td>4</td></tr> <tr><td>2016</td><td>25</td><td>21</td><td>25</td><td>0</td><td>22</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>2017</td><td>34</td><td>30</td><td>33</td><td>1</td><td>34</td><td>0</td><td>3</td></tr> <tr><td>2018</td><td>37</td><td>36</td><td>37</td><td>0</td><td>37</td><td>0</td><td>5</td></tr> <tr><td>2019</td><td>24</td><td>21</td><td>21</td><td>0</td><td>19</td><td>5</td><td>3</td></tr> <tr><td>2020</td><td>32</td><td>29</td><td>32</td><td>0</td><td>26</td><td>6</td><td>6</td></tr> <tr><td>2021</td><td>58</td><td>50</td><td>58</td><td>0</td><td>51</td><td>7</td><td>9</td></tr> <tr><td>2022</td><td>34</td><td>32</td><td>34</td><td>0</td><td>26</td><td>8</td><td>5</td></tr> <tr><td>2023</td><td>47</td><td>47</td><td>47</td><td>0</td><td>44</td><td>3</td><td>7</td></tr> <tr><td>2024</td><td>64</td><td>59</td><td>64</td><td>0</td><td>57</td><td>7</td><td>13</td></tr> <tr><td>2025</td><td>79</td><td>77</td><td>79</td><td>0</td><td>61</td><td>18</td><td>13</td></tr> <tr><td>Total</td><td>467</td><td>431</td><td>466</td><td>1</td><td>408</td><td>59</td><td>66</td></tr> </tbody> </table>		Effectifs		Modalités		Genre		Nb de sessions	Nb de stagiaires	Nb de certifiés	Formation	VAE	Hommes	Femmes	2014	11	11	11	0	11	0	2	2015	20	16	20	0	19	1	4	2016	25	21	25	0	22	3	4	2017	34	30	33	1	34	0	3	2018	37	36	37	0	37	0	5	2019	24	21	21	0	19	5	3	2020	32	29	32	0	26	6	6	2021	58	50	58	0	51	7	9	2022	34	32	34	0	26	8	5	2023	47	47	47	0	44	3	7	2024	64	59	64	0	57	7	13	2025	79	77	79	0	61	18	13	Total	467	431	466	1	408	59	66
	Effectifs		Modalités		Genre		Nb de sessions																																																																																																																
	Nb de stagiaires	Nb de certifiés	Formation	VAE	Hommes	Femmes																																																																																																																	
2014	11	11	11	0	11	0	2																																																																																																																
2015	20	16	20	0	19	1	4																																																																																																																
2016	25	21	25	0	22	3	4																																																																																																																
2017	34	30	33	1	34	0	3																																																																																																																
2018	37	36	37	0	37	0	5																																																																																																																
2019	24	21	21	0	19	5	3																																																																																																																
2020	32	29	32	0	26	6	6																																																																																																																
2021	58	50	58	0	51	7	9																																																																																																																
2022	34	32	34	0	26	8	5																																																																																																																
2023	47	47	47	0	44	3	7																																																																																																																
2024	64	59	64	0	57	7	13																																																																																																																
2025	79	77	79	0	61	18	13																																																																																																																
Total	467	431	466	1	408	59	66																																																																																																																
Prévisionnel 2026	<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuite du pilotage et de la gestion du CQP Accrocheur-Rigger <div style="display: flex; justify-content: space-around;">    </div> <p>© Arkalya © H. Pédel Rig Up © CFPTS</p>																																																																																																																						

Fiche 13 Formation *Travailler en hauteur dans le spectacle vivant* Bloc de compétences

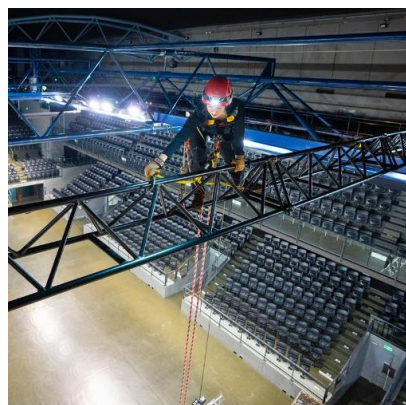
<i>Contexte</i>	<p>La CPNEF-SV avait constaté qu'il n'existait pas de formation certifiante dédiée au travail en grande hauteur dans les lieux de spectacle vivant, permettant d'acquérir des compétences reconnues liées aux déplacements, à l'installation du poste de travail, aux gestes et posture, au sauvetage d'équipier...</p> <p>Par ailleurs, la CPNEF-SV est l'autorité compétente pour créer et délivrer des CQP dans le spectacle vivant. Or France compétences impose que les CQP soient composés de modules (blocs de compétences) permettant des validations partielles.</p>																																		
<i>Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</i>	<p>Créer une formation certifiante dédiée au travail au hauteur dans le spectacle vivant : la CPNEF-SV a profité de la rénovation du CQP Accrocheur-Rigger en 2023 pour développer un module (bloc de compétences), pouvant être obtenu par des stagiaires qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • suivent le parcours complet du CQP Accrocheur-Rigger ; • ne préparent que ce bloc <i>Travail en hauteur</i>, tout en leur permettant ultérieurement d'obtenir les blocs restant du CQP Accrocheur-Rigger. 																																		
<i>Actions antérieures</i>	<p>Réingénierie du CQP Accrocheur-Rigger</p> <p>2023 Nouveau découpage du CQP Accrocheur-Rigger avec création d'un bloc de compétences dédié au Travail en hauteur dans le spectacle vivant.</p>																																		
<p><i>Actions 2025</i></p> <p><i>Pilotage : CPNEF-SV</i></p> <p><i>Gestion et contrôle : Afdas</i></p> <p><i>Mise en œuvre par les organismes de formation</i></p>	<p>Mise en œuvre du bloc de compétences <i>Travail en hauteur dans le spectacle vivant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage et suivi de la mise en œuvre des formations et des évaluations • Validation des résultats après avis du jury, <p>Bilan</p> <p>133 personnes ont obtenu le Bloc de compétences travail en hauteur, dont 71 en 2025 22 sessions de formations organisées dont 12 en 2024 4 organismes de formation habilités : ARKALYA, CFPTS, CNAC, RIG UP Formation</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Effectifs</th> <th colspan="2">Genre</th> <th rowspan="2">Nb de sessions de stage</th> </tr> <tr> <th>Nb de stagiaires</th> <th>Nb de certifiés</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2023 *</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2024</td> <td>55</td> <td>55</td> <td>45</td> <td>10</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>2025</td> <td>71</td> <td>71</td> <td>55</td> <td>19</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>133</td> <td>133</td> <td>107</td> <td>29</td> <td>22</td> </tr> </tbody> </table> <p>*2023 : année expérimentale</p>		Effectifs		Genre		Nb de sessions de stage	Nb de stagiaires	Nb de certifiés	Hommes	Femmes	2023 *	7	7	7	0	1	2024	55	55	45	10	9	2025	71	71	55	19	12	Total	133	133	107	29	22
	Effectifs		Genre		Nb de sessions de stage																														
	Nb de stagiaires	Nb de certifiés	Hommes	Femmes																															
2023 *	7	7	7	0	1																														
2024	55	55	45	10	9																														
2025	71	71	55	19	12																														
Total	133	133	107	29	22																														
<i>Prévisionnel 2026</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du pilotage et de la gestion du Bloc de compétences <i>Travailler en hauteur dans le spectacle vivant</i> • Habilitation d'un 5ème organisme de formation : PROLIVE 																																		



© Rig up formation



© Rig Up Formation



©Rig Up formation

CQP Electricien du spectacle -Certificats de Qualification Professionnelle-

<p>Contexte</p>	<p>Dans le domaine de l'électricité, il n'existait que des stages courts, de type habilitations, qui ne couvraient pas l'intégralité des compétences du métier.</p>																																																																																				
<p>Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Répondre aux besoins en qualification et formation dans le domaine de l'électricité dédiée au spectacle vivant : créer un CQP délivré par la CPNEF-SV pour proposer une formation certifiante,</p> <p>La CPNEF-SV est l'autorité compétente pour créer et délivrer les CQP dans le spectacle vivant. Les CQP sont pilotés par la CPNEF-SV et mis en œuvre par un réseau d'organismes de formation habilités. Les CQP sont accessibles par la formation continue et par la VAE. L.6314-2 du code du travail</p>																																																																																				
<p>Actions antérieures</p>	<p>Création du CQP électricien 2015 / 2018 : Etude d'opportunité, ingénierie de création, habilitation des organismes de formation, enregistrement au RNCP pour 5 ans 2019 : démarrage des formations 2023 : 2^{ème} enregistrement au RNCP de France compétences pour 5 ans</p>																																																																																				
<p>Actions 2025</p> <p>Pilotage : CPNEF-SV</p> <p>Gestion et contrôle : Afdas</p> <p>Mise en œuvre par les organismes de formation</p>	<p>Mise en œuvre du CQP Electricien du spectacle</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pilotage et suivi de la mise en œuvre des formations et des évaluations des organismes habilités ● Validation des résultats après avis du jury, permettant la délivrance du CQP ● Habilitation d'un nouvel organisme de formation fin 2025 : PROLIVE, implanté en Haut de France <p>➤ Bilan</p> <p>64 personnes au total ont obtenu le CQP électricien, dont 12 en 2025 12 sessions de formation organisées dont 2 sessions en 2025 4 organismes de formation habilités : CFPTS, RIG-UP formation, STAFF, PROLIVE</p> <table border="1" data-bbox="357 1081 1549 1487"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Effectifs</th> <th colspan="2">Modalités</th> <th colspan="2">Genre</th> <th rowspan="2">Nb de sessions de stages</th> </tr> <tr> <th>Nb de stagiaires</th> <th>Nb de certifiés CQP</th> <th>Formation</th> <th>VAE</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019</td> <td>6</td> <td>4</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>20</td> <td>0</td> <td>20</td> <td>0</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>14</td> <td>14</td> <td>14</td> <td>0</td> <td>10</td> <td>4</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>6</td> <td>6</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2024</td> <td>16</td> <td>9 (1)</td> <td>16</td> <td>0</td> <td>16</td> <td>0</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>2025</td> <td>12</td> <td>12</td> <td>12</td> <td>0</td> <td>9</td> <td>3</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>78</td> <td>64</td> <td>64</td> <td>0</td> <td>71</td> <td>7</td> <td>12</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) En 2024 : les sessions ont touché un public au profil généraliste particulièrement éloigné de l'emploi.</p>								Effectifs		Modalités		Genre		Nb de sessions de stages	Nb de stagiaires	Nb de certifiés CQP	Formation	VAE	Hommes	Femmes	2019	6	4	6	0	6	0	1	2020	20	15	20	0	20	0	3	2021	14	14	14	0	10	4	2	2022	4	4	4	0	4	0	1	2023	6	6	6	0	6	0	1	2024	16	9 (1)	16	0	16	0	2	2025	12	12	12	0	9	3	2	Total	78	64	64	0	71	7	12
	Effectifs		Modalités		Genre		Nb de sessions de stages																																																																														
	Nb de stagiaires	Nb de certifiés CQP	Formation	VAE	Hommes	Femmes																																																																															
2019	6	4	6	0	6	0	1																																																																														
2020	20	15	20	0	20	0	3																																																																														
2021	14	14	14	0	10	4	2																																																																														
2022	4	4	4	0	4	0	1																																																																														
2023	6	6	6	0	6	0	1																																																																														
2024	16	9 (1)	16	0	16	0	2																																																																														
2025	12	12	12	0	9	3	2																																																																														
Total	78	64	64	0	71	7	12																																																																														
<p>Prévisionnel 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuite du pilotage et de la gestion du CQP Electricien du spectacle <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="325 1632 600 2000"> <p>© CFPTS</p> </div> <div data-bbox="647 1632 1114 2000"> <p>©CFPTS</p> </div> <div data-bbox="1155 1632 1394 2000"> <p>©Rig Up formation</p> </div> </div>																																																																																				

<p>Contexte</p>	<p>Dans le cadre de sa politique d'insertion dans l'emploi et de sécurisation des parcours professionnels, la CPNEF-SV souhaite former des personnels techniques primo-entrants exerçant des activités visant les 1ers niveaux de qualification dans le domaine de la machinerie de spectacle, et valoriser leurs acquis en délivrant un CQP.</p>												
<p>Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Validation des compétences fondamentales en « machinerie et techniques de scène » (et pas du métier complet de « machiniste ») : créer un CQP délivré par la CPNEF-SV pour proposer une formation certifiante</p> <p><i>La CPNEF-SV est l'autorité compétente pour créer et délivrer les CQP dans le spectacle vivant. Les CQP sont pilotés par la CPNEF-SV et mis en œuvre par un réseaux d'organismes de formation habilités.</i></p>												
<p>Actions 2025</p> <p>Pilotage : CPNEF-SV</p> <p>Gestion et contrôle : Afdas</p> <p>Mise en œuvre par les organismes de formation</p>	<p>Mise en œuvre du CQP (expérimentation)</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre exclusivement dans le cadre des dispositifs de France travail des POEI et POEC (préparations opérationnelles à l'emploi individuelles ou collectives), et/ou, en alternance en contrats de professionnalisation, afin de garantir l'employabilité. Définition du programme. La formation dure 150 heures minimum. Une épreuve d'évaluation devant un jury est organisée. Habilitation d'un organisme de formation : 3IS Pilotage et suivi de la mise en œuvre <p>➤ Bilan</p> <p>10 personnes au total ont obtenu le CQP en 2025 1 session de formation organisées en 2025 1 organisme de formation habilité : 3IS</p> <table border="1" data-bbox="438 1189 1401 1290"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nb de stagiaires</th> <th>Nb de certifiés CQP</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Nb de sessions de stages</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2025</td> <td>12</td> <td>10</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>		Nb de stagiaires	Nb de certifiés CQP	Hommes	Femmes	Nb de sessions de stages	2025	12	10	7	5	1
	Nb de stagiaires	Nb de certifiés CQP	Hommes	Femmes	Nb de sessions de stages								
2025	12	10	7	5	1								
<p>Prévisionnel 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'expérimentation de ce CQP Machinerie de spectacle Techniques de Scène Habilitation d'un second organisme de formation : CFPTS <div data-bbox="320 1496 831 1780"> </div> <div data-bbox="842 1496 1473 1780"> </div> <p>© 3IS Session Disneyland Paris 2026 © CFPTS Session Ekhoscènes 2026</p>												

Fiche 16 Formation dans le domaine de la transition écologique

Projet CQP Engager la transition écologique et des pratiques responsables

<p>Contexte</p>	<p>La transition écologique (TE) constitue un enjeu majeur pour le secteur notamment sur les volets suivants : stratégie d'atténuation et de réduction, évaluation de l'impact environnemental et de la consommation énergétique, mobilités durables, coopérations, gestion des aléas climatiques, choix des matériaux et équipements, gestion des déchets, aménagement et rénovation des sites.</p> <p>La totalité des métiers doit évoluer</p> <p>Il existe déjà des nombreuses formations et ressources, et des acteurs sont positionnés</p> <p>Cependant la majorité des compétences en TE sont acquises en situation de travail, mais elles sont peu structurées et pas reconnues.</p>
<p>Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Dans le cadre de sa politique de qualification et de valorisation des compétences, la CPNEF-SV envisage de lancer un CQP multimodale dans le domaine de la transition écologique.</p> <p>Le suivi d'une formation au contenu unique et normé ne serait pas imposé : les parcours seraient libres, variables et individualisés ; toutes formes d'apprenance pourraient être valorisées (stages, diplômes, formations en situation de travail, actions informelles, expérience, autoformation...). ce CQP reconnaître les compétences mises en œuvre, et non leurs modes d'apprentissage.</p> <p>L'objectif serait de certifier et non pas former des professionnels.</p> <p>Les candidats au CQP seraient évalués par une démarche réflexive d'autoanalyse de leurs pratiques de terrain (exemple : par une étude de cas présentée à un jury de pairs).</p> <p><i>La CPNEF-SV est l'autorité compétente pour créer et délivrer les CQP dans le spectacle vivant.</i></p> <p><i>Les CQP sont pilotés par la CPNEF-SV et mis en œuvre par un réseaux d'organismes de formation habilités.</i></p>
<p>Actions 2026</p> <p>Pilotage : CPNEF-SV</p> <p>Appui Afdas</p> <p>Dans le cadre de l'accord EDEC</p>	<p>Etude d'opportunité et de faisabilité du CQP</p> <p>Ingénierie permettant : d'affiner les besoins, de formaliser les référentiels (activités, compétences, évaluation), d'identifier les moyens et les freins, de mobiliser des partenaires, etc.</p> <p>Si l'opportunité est confirmée, il s'agira de bâtir un système de certification des compétences en TE acquises en parcours multimodales, ouvert à l'ensemble des professionnels du spectacle vivant.</p>

Fiche 17 Répertoires de formations et de compétences pour les déclarations d'activités d'entrepreneurs de spectacles vivants valant licences

<p>Contexte</p> <hr style="border-top: 1px dashed #ccc;"/> <p style="text-align: center; color: #c00000;"><i>Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</i></p>	<p>Concernant les entrepreneurs de spectacles vivants, la réforme du système des licences entrée en vigueur le 1/10/2019 stipule (Code du travail Article R7122-3) : <i>« Aux fins de répondre aux conditions de compétence ou d'expérience professionnelle mentionnées au I de l'article L. 7122-4, lorsque l'entrepreneur est une personne physique, il doit être majeur et remplir l'une des conditions suivantes : 1 Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'un titre de même niveau inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (...) ; 2° Justifier d'une expérience professionnelle de six mois au moins dans le spectacle vivant ; 3° Justifier d'une formation d'au moins cent vingt-cinq heures ou d'un ensemble de compétences, figurant dans un répertoire établi par la commission paritaire nationale mentionnée à l'article L. 6113-2, compétente pour le spectacle vivant. Lorsque l'entrepreneur est une personne morale, il doit justifier de la présence dans l'entreprise d'une ou plusieurs personnes physiques remplissant l'une au moins des conditions mentionnées aux 1° à 3° Lorsque la déclaration est faite en vue de l'exploitation de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques, la personne physique déclarante doit en outre justifier avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles adaptée à la nature de ces lieux, figurant dans un répertoire établi par la commission paritaire nationale, et la personne morale doit justifier de la présence dans l'entreprise d'une ou plusieurs personnes physiques remplissant cette condition. »</i></p> <hr style="border-top: 1px dashed #ccc;"/> <p style="color: #c00000;">Remplir les obligations réglementaires permettant aux entrepreneurs de spectacles vivants d'exercer leurs activités : la CPNEF-SV établit et tient à jour 2 répertoires complémentaires en application du 3° de l'Article R7122-3 ci-dessus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Le répertoire des formations/compétences concernant tous les entrepreneurs de spectacles vivants (les 3 activités valant licences). 2- Le répertoire des formations à la sécurité concernant uniquement les exploitants de lieux de spectacles vivants (1ère catégorie valant licence).
<p>Actions 2020/2025</p> <p>Groupe de travail de la CPNEF-SV</p>	<p style="color: #0070c0;">Répertoire n°1 des formations et/ou des compétences pour les 3 catégories d'entrepreneurs de spectacles vivants</p> <p>1) Constitution du répertoire</p> <p>La CPNEF-SV a décidé que les entrepreneurs de spectacles vivants doivent justifier de formations ou de compétences (relevant ou non du secteur culturel) cumulées dans les quatre domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Domaine : gestion d'entreprise ● Domaine : droit social et droit du travail ● Domaine : propriété littéraire et artistique ● Domaine : prévention des risques et mesures de protection. <p>2) Diffusion en ligne du répertoire sur le site Voir</p> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p style="font-size: small; margin: 0;">c p n e f : s v <small>Commission paritaire nationale des entrepreneurs de spectacles vivants</small></p> <p style="text-align: right; font-size: x-small; margin: 0;">7 juin 2024</p> <p style="margin: 0;">Répertoire des formations et des compétences de la CPNEF-SV pour la déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles vivants valant licence 1ère, 2ème et 3ème catégorie</p> <p style="font-size: x-small; margin: 5px 0 0 0;">Cadre juridique</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Pour effectuer sa déclaration d'activité, l'entrepreneur de spectacles vivants est tenu de remplir des conditions de compétence ou d'expérience professionnelle.</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Article L. 7122-4 du Code du Travail</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Si l'entrepreneur est une personne morale, il doit justifier de la présence dans sa structure d'une ou plusieurs personnes répondant à ces conditions. Si l'entrepreneur est une personne physique, il doit lui-même justifier de ces conditions.</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">L'article R 7122-3 du code de travail précise que ces compétences ou expériences sont justifiées au choix par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS, DUT, IUT, ou 2^{ème} année ou 3^{ème} année de licence, ou diplôme de l'enseignement supérieur ayant conduit à la délivrance de 120 ECTS) ou d'un titre de même niveau inscrit au RNCP de France (compétences) ; ● une expérience professionnelle de six mois au moins dans le spectacle vivant (cette expérience peut être cumulée : contrats, fonctions, personnel administratif du spectacle vivant) ; ● une formation d'au moins cent vingt-cinq heures ou un ensemble de compétences figurant dans un répertoire établi par la CPNEF-SV. <p style="font-size: x-small; margin: 0;">*SAG : Société Mécène Spectacle *RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles *ECTS : nombre européen de crédits et d'enseignements de crédits.</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Le présent répertoire répond au I° de cet article.</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0; text-align: center;">emploi formation spectacle vivant</p> </div> <p style="text-align: right; margin-top: 10px;">2026 : pas de changement</p> <p style="color: #0070c0;">Répertoire n°2 des formations à la sécurité pour les exploitants de lieux Voir fiche 18</p>

Fiche 18 Formations à la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles vivants

<p>Contexte</p>	<p>CCP <i>certificat de compétences professionnel</i> CPH <i>comité paritaire d'habilitation de la CPNEF-SV</i> ERP : <i>établissement recevant du public</i> OF <i>organisme de formation</i></p> <p>Les entrepreneurs de spectacles vivants exploitants de lieux aménagés pour les représentations publiques doivent dans le cadre de leur déclaration d'activités (valant licence) remplir certaines obligations. Code du travail Article R7122-3 :</p> <p>« (...) Lorsque la déclaration est faite en vue de l'exploitation de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques, la personne physique déclarante doit en outre justifier <u>avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles adaptée à la nature de ces lieux, figurant dans un répertoire établi par la commission paritaire nationale, et la personne morale doit justifier de la présence dans l'entreprise d'une ou plusieurs personnes physiques remplissant cette condition.</u> »</p> <p>Jusqu'en 2019, le répertoire des formations à la sécurité était établi par le ministère de la culture. Il a confié cette mission à la CPNEF-SV lors de la réforme du système des licences.</p>																																																																								
<p>Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Renforcer les compétences en prévention des risques des exploitants de lieux de spectacles vivants : la CPNEF-SV a créé une offre de formation dédiée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Formation longue (35h), pour les ERP du 1^{er} groupe (1^{ère} et 4^{ème} catégorie), validée par un certificat de compétences professionnelles (CCP) 2) Formation réduite (14h) pour les ERP du 2^{ème} groupe (5^{ème} catégorie) de type L, N ou O 																																																																								
<p>Actions antérieures</p> <p>Pilotage réalisation : CPNEF-SV</p> <p>Avec l'appui : CFPTS, Co&Sens, Moë-Kan</p>	<p>2019/2024 Mise en œuvre des formations à la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modifications des 2 formations préexistantes (antérieures à 2020) pour renforcer leurs contenus, élaboration des maquettes et des épreuves de validation • Habilitation d'un réseau d'OF et pilotage • Publication du répertoire sur le site de la CPNEF-SV Mise à jour régulière. • Accrochage avec le site du ministère de la culture PLATESV • Etude d'opportunité sur la création de stages de « recyclage » permettant le maintien et l'actualisation des compétences. 																																																																								
<p>Actions 2025</p> <p>Pilotage et gestion : CPNEF-SV</p>	<p>Bilan formation réduite (14h) pour les ERP du 2ème groupe (5ème catégorie) de type L, N ou O</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 068 Personnes formées, dont 238 en 2025 • 154 Sessions de formation organisées dont 38 sessions en 2025 • 13 organismes de formation habilités en 2025 : 3IS, Agence Corse qualité, APAVE, ARTDAM, ARKALYA, ARTEK, CNM, Global prévention, Roux cooking training, SBO formation, TANDEM, UMIH <p>Bilan Formation réduite</p> <table border="1" data-bbox="373 1480 1444 1686"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nb OF habilités</th> <th>Nb sessions</th> <th>Nb stagiaires</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2022</td> <td>11</td> <td>30</td> <td>213</td> <td>70%</td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>13</td> <td>44</td> <td>331</td> <td>66%</td> <td>34%</td> </tr> <tr> <td>2024</td> <td>13</td> <td>42</td> <td>286</td> <td>58%</td> <td>42%</td> </tr> <tr> <td>2025</td> <td>13</td> <td>38</td> <td>238</td> <td>56%</td> <td>44%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>13</td> <td>154</td> <td>1 068</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Bilan Formation longue (35h), pour les ERP du 1er groupe (1ère et 4ème catégorie)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 239 personnes formées, dont 943 en 2025 • 381 sessions de formation organisées dont 106 sessions en 2025 • 14 organismes de formation habilités en 2025 : 3IS, APAVE, ARKALYA, ARTEK, CFPTS, CNM, Global prévention, GRIM EDIF, I-STAGE, ISTS, LFI, SBO formation, STAFF, TANDEM <table border="1" data-bbox="373 1912 1444 2112"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nb OF habilités</th> <th>Nb sessions</th> <th>Nb stagiaires</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2022</td> <td>14</td> <td>76</td> <td>625</td> <td>66%</td> <td>34%</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>14</td> <td>102</td> <td>848</td> <td>68%</td> <td>32%</td> </tr> <tr> <td>2024</td> <td>14</td> <td>97</td> <td>823</td> <td>59%</td> <td>41%</td> </tr> <tr> <td>2025</td> <td>14</td> <td>106</td> <td>943</td> <td>61%</td> <td>39%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>14</td> <td>381</td> <td>3 239</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nb OF habilités	Nb sessions	Nb stagiaires	Hommes	Femmes	2022	11	30	213	70%	30%	2023	13	44	331	66%	34%	2024	13	42	286	58%	42%	2025	13	38	238	56%	44%	Total	13	154	1 068				Nb OF habilités	Nb sessions	Nb stagiaires	Hommes	Femmes	2022	14	76	625	66%	34%	2023	14	102	848	68%	32%	2024	14	97	823	59%	41%	2025	14	106	943	61%	39%	Total	14	381	3 239		
	Nb OF habilités	Nb sessions	Nb stagiaires	Hommes	Femmes																																																																				
2022	11	30	213	70%	30%																																																																				
2023	13	44	331	66%	34%																																																																				
2024	13	42	286	58%	42%																																																																				
2025	13	38	238	56%	44%																																																																				
Total	13	154	1 068																																																																						
	Nb OF habilités	Nb sessions	Nb stagiaires	Hommes	Femmes																																																																				
2022	14	76	625	66%	34%																																																																				
2023	14	102	848	68%	32%																																																																				
2024	14	97	823	59%	41%																																																																				
2025	14	106	943	61%	39%																																																																				
Total	14	381	3 239																																																																						

Réalisation :
Moë-Kan

Formation longue (35h) : harmonisation de l'étude de cas

Malgré le cadrage imposé aux OF habilités, la CPNEF-SV a constaté des disparités de contenus de l'épreuve d'évaluation, consistant en une étude de cas rédigée, ce qui nuit à l'équité de traitement des stagiaires. Ces études de cas étaient établies par chacun des OF mais sur la base de règles partagées.

La CPNEF-SV a donc commandé des études de cas clé en main à partager, que les OF devront à l'avenir utiliser en commun, accompagnées des correctifs et des grilles de notation.

Prévisionnel 2026

- Pilotage des deux formations.
- Pour la formation longue, mise en œuvre des nouvelles épreuves par étude de cas

Quelques-uns des stagiaires des formations à la sécurité de la CPNEF-SV



© ARTEK 10/2025



© CFPTS

Partenariats et participations

Communication et diffusion des ressources

Fonctionnement, stratégie, composition, moyens

Partenariats institutionnels et participations

Instances où siège la CPNEF-SV

CNPS Conseil national des professions du spectacle

- Membre de la commission plénière
- Membre de la sous-commission d'observation de l'emploi
- Membre de la sous-commission formation professionnelle
- Membre de la sous-commission santé sécurité RSO. Référente : actions de formation

AFDAS

- Plateforme inter observatoires prospectifs des métiers, des qualifications et compétences
- Comité de pilotage de l'accord EDEc (engagement de développement de l'emploi et des compétences)

CNM Centre national de la musique

Comité de suivi transition écologique

Inter-COREPS Comité régional des professions du spectacle

Comité des animateurs des COREPS et des CPNEF SV et CPNEF-AV

Autres participations externes de la CPNEF-SV

SMA

Pacte EMMA : pour une Action Collective dans le Travail, l'Emploi et les Métiers des Musiques Actuelles. Questionner et rénover la Qualité de Vie et des Conditions de Travail dans les entreprises de la filière.

Relations partenariales et synergies interbranches de la CPNEF-SV

Ministère de la culture - DGCA « Délégation aux politiques professionnelles et sociales des auteurs et aux politiques de l'emploi »

Rendez-vous sur les sujets d'actualité et suivi des travaux EDEC

Afdas

Echanges avec les départements : observation et prospective de l'emploi, certification, branches en charge des conseils de gestion.

France Travail

Echanges sur les besoins en recrutement et les dispositifs (retour à l'emploi, formation, conseil).

Organismes de formation et CFA

Echanges sur les évolutions de leurs catalogues et actions d'ingénierie

CPNEF audiovisuel

Echange sur les axes stratégiques, travaux intersectoriels, politiques d'apprentissage

Interventions publiques de la CPNEF-SV 2025

Première journée de prévention des risques dans le spectacle vivant : les facteurs de risque au travail Organisé par la Comédie-Française en partenariat avec Les nuits de Fourvière

30 janvier - Paris

Intervention de Claire Serre-Combe, présidente, et Stanislas Surun, vice-président



4èmes rencontres pour l'emploi dans la culture des personnes en situation de handicap : ensemble ouvrons de nouvelles perspectives - Organisé par la Mission handicap d'Audiens

26 février - Avignon la FabriquA

Intervention de Carole Zavadski, déléguée générale : « Et si on faisait un pas de côté ? »

Assemblée générale du SCC (Syndicat du cirque de création)

31 mars - Cirque électrique Paris

Intervention de Carole Zavadski, déléguée générale : actions emploi/formation de la CPNEF-SV

Strasbourg Music Week - Table-ronde organisée par le SMA : Difficultés de recrutement, fidélisation des salariés. Comment agir pour de meilleures conditions de travail dans les musiques actuelles ?

28 Mai - Strasbourg

Intervention de Carole Zavadski, déléguée générale : Métiers porteurs et métiers en tension



Journées du FNAS (Fonds national des activités sociales des entreprises artistiques et culturelles)

16 Juillet - Avignon

Intervention de Carole Zavadski, déléguée générale : l'emploi des femmes dans le spectacle vivant

Branche du spectacle vivant privé CPPNI

Septembre – A distance

Intervention de Carole Zavadski, déléguée générale : l'emploi des femmes dans le spectacle vivant

JTSE, atelier : L'art de recruter et de former dans un secteur en crise - Organisé par les JTSE et Reditec

26 novembre - Aubervilliers

Intervention de Carole Zavadski, déléguée générale : l'emploi des techniciens



SoFest Forum de France festivals

13 Mars - Reims

Les rencontres territoriales de l'alternance, de l'Afdas

13 Mai - Paris Théâtre de Mogador

2052, quels futurs pour le spectacle vivant ? Rencontres d'Ekhoscènes

12 juin - Paris

Congrès du SMA, fêtant ses 20 ans

16 et 17 septembre - Rouen

CMA Chambre des métiers et de l'artisanat / AEF

Assises de l'apprentissage : les nouveaux défis pour réguler par la qualité

9 octobre - Paris

Journée des OPMQ Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications

14 octobre – Paris

Deuxième journée de prévention des risques dans le spectacle vivant

**Organisé par la Comédie-Française en partenariat avec Les nuits de Fourvière :
charge de travail et prévention des risques**

9 décembre – Paris

Diffusion des ressources

Ressources de la CPNEF-SV

La CPNEF-SV diffuse en libre accès sur son site de nombreuses ressources :

- Ses travaux : guide des métiers, répertoire des formations certifiantes, études et rapports, supports d'orientation, lexique...
- Son offre de formation en rigging, électricité, travail en hauteur, sécurité
- Divers documents : les accords de branche, les conventions collectives
- Des rubriques thématiques qui recensent des travaux, bonnes pratiques et actions de ses partenaires :
Égalité femmes/hommes, Transition écologique

Site internet : www.cpnefsv.org

Plus de 350 pages web et des centaines de documents téléchargeables

5 intranets sécurisés

- 1 pour les organisations d'employeurs et de salariés membres de la CPNEF-SV ;
- 4 pour les organismes de formation habilités à nos CQP et formations en sécurité ;

Estimation des connexions : environ 90 000

(Information non disponible : les moteurs de recherche ne sont plus compatibles avec la technologie du site datant de 2012)

Top 5 des pages visitées (estimation sur la base de 2022) :

- 1) Répertoire des formations
- 2) Guide des métiers
- 3) Répertoires des formations et compétences pour les entrepreneurs de spectacles vivants
- 4) Données statistiques
- 5) Rubrique d'orientation « Découvrez le spectacle vivant »
 - Contenus et mises à jour : équipe de la CPNEF-SV en autonomie
 - Du fait de l'obsolescence technologique, une nouvelle version du site est à engager.

Communication externe

Depuis 2022, la CPNEF-SV n'adresse plus de newsletter, faute de moyens dédiés permettant une communication de qualité. Cependant pour promouvoir les actions de la CPNEF-SV :

- Des posts sont régulièrement publiés sur les réseaux sociaux.
Les documents publiés par ces canaux font près de 3 000 vus chacun.
- La CPNEF-SV s'appuie sur les réseaux des organisations membres

Communication interne

En 2025, la CPNEF-SV a adressé 14 newsletters internes bimensuelles aux organisations d'employeurs et de salariés documentant les actions en cours.

Des partenaires pour relayer nos ressources

En 2025, les documents et études de la CPNEF-SV ont alimenté 3 plateformes :

- **L'Afdas**
Site des Observatoires <https://observatoires.afdas.com/>
Site Ose des métiers pour toi ! : <https://osedesmetiers.fr/>
- **France travail** : <https://cultureetspectacle.francetravail.fr/>

Fonctionnement

Les organisations membres de la CPNEF-SV - 2025

8 organisations professionnelles d'employeurs *Liste alphabétique*

Ekhoscènes	Syndicat national du spectacle vivant privé
FSICPA	Fédération des structures indépendantes de création et de production artistiques
Les Forces Musicales	Syndicat professionnel des opéras, orchestres et festivals d'art lyrique
La Scène indépendante	Syndicat national des entrepreneurs de spectacles
Scène ensemble	Syndicat des structures des arts de la représentation ayant vocation à exercer des missions de service public de la culture (fusion SNSP et PROFEDIM)
SMA	Syndicat des musiques actuelles
SYNDEAC	Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles
SYNPASE	Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel

5 organisations professionnelles de salariés *Liste alphabétique*

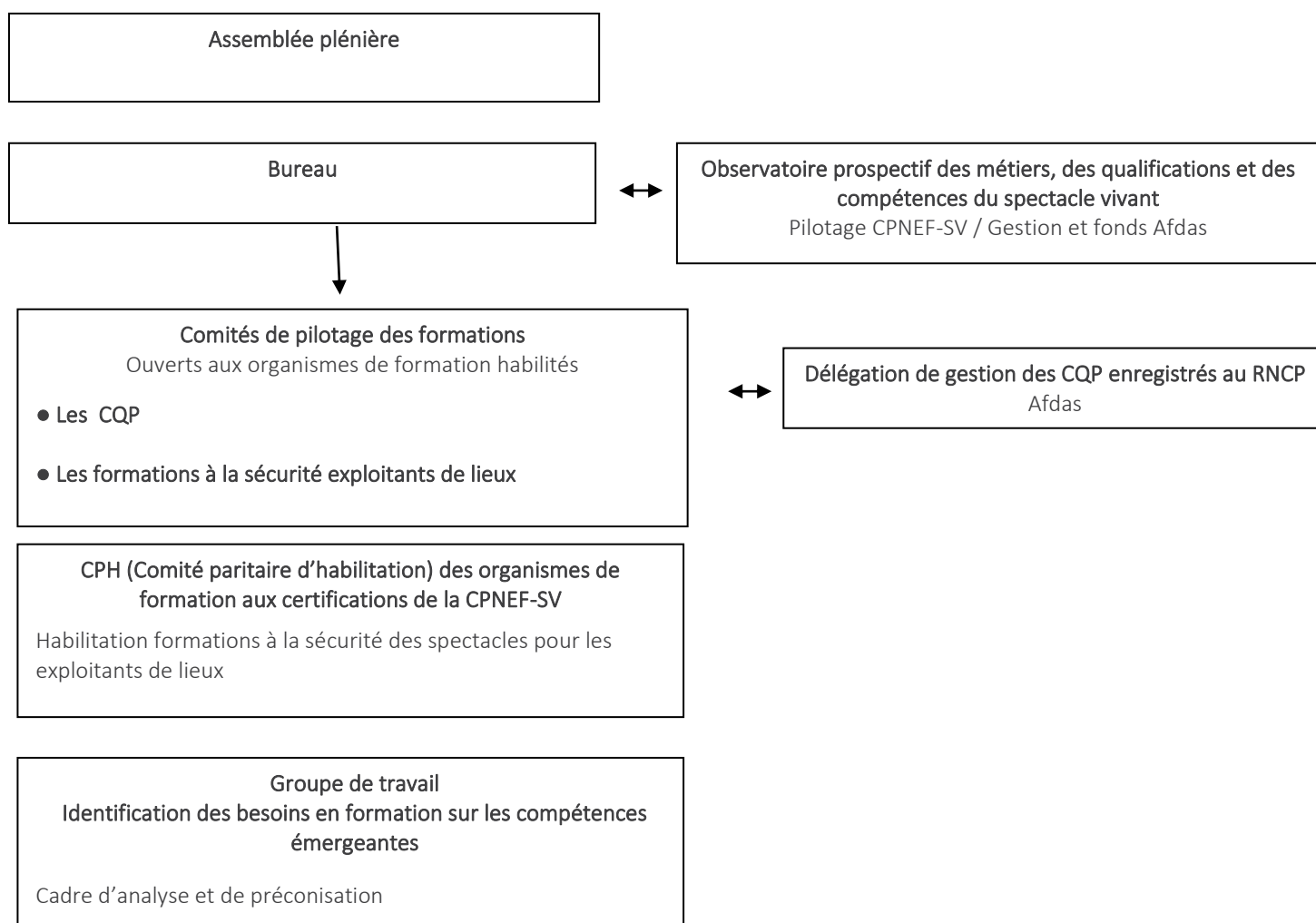
F3C-CFDT	Fédération communication conseil culture - Confédération française démocratique du travail
FASAP-FO	Fédération des syndicats des arts, des spectacles, de l'audiovisuel et de la presse, de la communication et du multimédia - Force ouvrière
FCCS-CFE-CGC	Fédération de la culture, de la communication et du spectacle - Confédération française de l'encadrement / Confédération générale des cadres
Fédération CFTC	Fédération de la communication, écrite, graphique, du spectacle et de l'audiovisuel - Confédération française des travailleurs chrétiens
FNSAC-CGT	Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle - Confédération générale du travail

Composition du bureau de la CPNEF-SV – Décembre 2025

Répartition des postes : élections du 18 mai 2022 – Désignations des membres 2024

	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	
Présidente :	Claire Serre-Combe	Maxime Sechaud	FNSAC CGT
Vice-présidente :	Stanislas Surun	Théo Ruiz	SYNPASE
Secrétaire général :	Denys Decleck	Josephine Taieb	La Scène indépendante
Secrétaire général adjoint :	Nicolas-Guy Florenne	Laurent Van Kote	F3C-CFDT
Trésorier :	Didier Grimel	Laura Cazuguel	SYNDEAC
Trésorier adjoint :	Jean-Luc Bernard	Nathalie Schaaf	FASAP-FO
Membres :	Nancy Marquetet	Isabelle Gentilhomme	Ekhoscènes
	Ariane Pouget	Elsa Maupeu	FSICPA
	Laurence Raoul	Marianne Charpy	Scène ensemble
	Lucie Sorin	Pierre-Marie Bommier	FNSAC CGT
	Pascal Louet	Céline Arnaud	FCCS-CFE-CGC
	Ludovic Castet	Vanessa Assenard	CFTC
Membres invités :	Sébastien Justine	Gaëlle Le Dantec	Les Forces musicales
	Aurélie Hannedouche	Laëtitia Coquelin	SMA

Organisation des instances de la CPNEF-SV 2025



Equipe permanente de la CPNEF-SV 2025

Déléguée générale - Directrice : Carole Zavadski

Pas d'autre salarié

Travaux délégués 2025

Pour réaliser ses missions la CPNEF-SV :

1) Recourt à des consultants et à des experts sur des thématiques ponctuelles.

En 2025 :

Moë kan : ingénierie pédagogique pour les formations en sécurité des exploitants de lieux de spectacle

Co&Sens : ingénierie pédagogique pour les formations en sécurité et les CQP

Pogo Développement : production de ressources « Série : Fresque des métiers »



2) S'appuie sur une délégation de gestion de ses certifications (CQP) confiée à l'Afdas



3) S'appuie sur ses partenaires dans le cadre de son Observatoire prospectif des métiers

En 2025 : Afdas, AUDIENS



- La CPNEF-SV est financée par les organisations d'employeurs et de salariés



- Les travaux engagés par la CPNEF-SV dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant sont financés sur les fonds de la formation professionnelle collectés et gérés par l'Afdas.



- En 2025, les travaux de la CPNEF-SV ont bénéficié du soutien financier :

- du ministère de la Culture, DGCA

Soutenu par



- du CNM Centre national de la musique



Liste des sigles

Organismes

AFDAS	Opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs.
AUDIENS	Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle
CFA	Centre de formation d'apprentis
CNPS	Conseil national des professions du spectacle
CNM	Centre national de la musique
COREPS	Comité régional des professions du spectacle
CPNEF-AV	Commission paritaire nationale emploi formation audiovisuel
CPNEF-SV	Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant
DEPS	Département des études et de la prospective du ministère de la Culture
DGCA	Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
FCAP	Fonds commun d'aide au paritarisme
OF	Organismes de formation, écoles
OPCO	Opérateur de compétences
OPMQ-SV	Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant

Dispositifs et autres sigles

CCP	Certificat de compétences professionnelles
CEP	Contrat d'études prospectives
CPF	Compte personnel de formation
CPH	Comité paritaire d'habilitation de la CPNEF-SV
CQP	Certificat de qualification professionnelle
EDEC	Engagement de développement de l'emploi et des compétences
ERP	Etablissement recevant du public
GEPP	Gestion des emplois et des parcours professionnels
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
POEC	Préparation opérationnelle à l'emploi collective
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles, de France compétences
RS	Répertoire spécifique des certifications et des habilitations, de France compétences
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
VAE	Validation des acquis de l'expérience